

Elever une France moyenne

di Jean Pisani-Ferry

Une perspective longue, qui démarre en 2010 et enjambe donc les alternances : pour sa dernière lettre au président de la République, Emmanuel Macron, le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a voulu prendre de la hauteur. Il ne l'explique pas, mais l'intention est claire : s'adresser aux candidats à l'élection présidentielle de 2027, leur dire où en est le pays et dresser la liste des questions auxquelles ils vont devoir répondre. Parce qu'il invite à sortir de la dictature de l'urgence, l'exercice est bienvenu. Il met en évidence nos succès comme nos insuffisances, en comparaison de la zone euro et des pays européens les plus performants.

Dans ces classements, la France se situe assez systématiquement dans la moyenne européenne. Elle ne se détache du lot que par le taux d'épargne des ménages, seule l'Allemagne la dépassant sur ce point. Pour le reste, elle n'apparaît jamais dans le trio de tête, alors que les pays scandinaves y figurent régulièrement. Le classement confirme souvent ce que l'on savait déjà. C'est évidemment le cas en matière budgétaire. Parce que nous sommes sous la surveillance des marchés et que la baisse des recettes consécutive au choc énergétique rappelle notre vulnérabilité, la priorité sera de reprendre le contrôle des finances publiques et sociales.

Cela appelle une action prolongée, dépassant l'horizon d'un quinquennat, qui permette de stabiliser le ratio dette/produit intérieur brut (PIB). Parce qu'un ajustement précipité pèserait à l'excès sur la croissance, parce que les Français devront s'accorder sur les priorités, et parce que les partenaires sociaux devront être associés à la réforme des retraites, il faudra du temps.

Débat essentiel

La compétition entre projets présidentiels qui va bientôt commencer devra reconnaître cette réalité, mais laisser la place aux choix démocratiques. Il y a beaucoup de manières de définir une stratégie budgétaire qui ramène à zéro le déficit primaire (ce qui demandera un cumul de mesures pérennes d'au moins 110 milliards d'euros sur sept ans, et même plus compte tenu de la montée des taux d'intérêt et de l'ampleur de l'effort de défense). Il faudra que les candidats potentiels exposent au pays leurs options pour répartir cet ajustement entre baisse des dépenses et hausse des prélèvements, quelles dépenses ils entendent couper et quels prélèvements ils veulent augmenter.

Naturellement, cela s'applique aussi à la question des retraites. En France, l'âge effectif de sortie du marché du travail est d'un peu plus de 62 ans, contre 63 ans dans la zone euro, 65 ans en Suède et 66 ans en Irlande. Notre démographie ne nous permet pas de faire l'économie d'un relèvement de cet âge, mais l'augmentation du taux d'emploi des seniors peut résulter de réformes paramétriques (le relèvement de la durée de cotisation ou de l'âge d'ouverture des droits) ou systémiques – le passage à une retraite par points qui était en discussion au Parlement, au début de 2020, avant d'être interrompu par la pandémie de Covid-19. L'élection présidentielle doit être l'occasion de reprendre ce débat essentiel.

Une exigence parallèle sera de définir les voies d'une nouvelle politique de l'offre dans un contexte marqué par la domination américaine dans l'intelligence artificielle (IA) et le second choc chinois [*après celui qui avait suivi l'entrée de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce, en 2001*]. La lettre du gouverneur note, pour s'en féliciter, une performance remarquable : depuis 2010, notre inflation moyenne a été de 1,9 % par an, contre 2,2 % dans la zone euro et 2,4 % en Allemagne.

Au fil des années, nous avons donc beaucoup gagné en compétitivité-prix. Cependant, ce progrès ne s'est que marginalement traduit par une amélioration du commerce extérieur. En effet, il n'a permis que de stabiliser la part de la France dans les exportations de la zone euro, après des années de déclin. Au total, la politique de l'offre a bien produit des résultats. Toutefois, ceux-ci sont fragiles et les progrès enregistrés en matière de compétitivité-prix n'ont pas, ou pas encore, débouché sur des

améliorations structurelles. L'Insee vient d'ailleurs de nous le rappeler : en France, la productivité du travail est aujourd'hui encore inférieure à celle de 2019, alors que, dans le même temps, elle a progressé d'environ 15 % aux Etats-Unis. C'est dire l'ampleur de l'écart qui se creuse.

Notre industrie ne représente plus que 12 % du PIB contre plus de 20 % en Autriche, en Allemagne et au Danemark, et de l'ordre de 25 % en Chine, avec une gamme de produits qui s'étagent des plus simples aux plus sophistiqués. C'est dans ce contexte qu'il faut envisager une éventuelle réindustrialisation. Parce que nous sommes bousculés par la concurrence chinoise, celle-ci implique au moins temporairement une protection tarifaire, comme l'envisage le projet de loi européenne sur l'accélération industrielle. Entre développement d'une économie de services appuyée sur l'IA et réindustrialisation derrière des protections douanières, l'Europe et la France vont devoir faire un choix. L'une et l'autre stratégies sont possibles, mais elles dessinent des avenir très dissemblables et appellent des politiques elles aussi différentes.

Quel que soit le choix retenu, il devra s'accompagner d'un effort massif d'éducation. Notre dépense par élève est aujourd'hui la même que celle de la Finlande, mais nos résultats aux tests de maîtrise des compétences sont très inférieurs. Autrement dit, nous pouvons beaucoup améliorer nos résultats sans dépenser davantage par élève. C'est indispensable, parce que nous ne pourrions pas participer à l'économie de demain sans relever le niveau moyen de formation des salariés. Les Français méritent des débats à la hauteur des enjeux. Exigeons des candidats qu'ils le soient.